

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats	2
État de l'évolution des soldes de fonds	3
État de la situation financière	4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Fondation Hôpital Montfort

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Hôpital Montfort, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

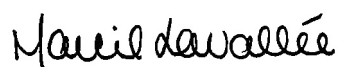
Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'organisme portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Hôpital Montfort au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)
Le 25 mai 2018

Marcil Lavallée

OTTAWA

400-1420 place Blair Place
Ottawa ON K1J 9L8

T 613 745-8387
F 613 745-9584

BHD / IAPA

Nos partenaires canadiens et internationaux
Our Canadian and International Partners

Comptables professionnels agréés
Chartered Professional Accountants

Marcil-Lavallee.ca

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2018

2

	Fonds affectés					2018 Total	2017 Total
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés		
Produits							
Dons	480 769 \$	- \$	- \$	460 413 \$	327 950 \$	1 269 132 \$	1 282 921 \$
Collectes de fonds	429 480	-	-	91 536	-	521 016	475 232
Stationnement	-	4 158 440	-	-	-	4 158 440	4 189 716
Intérêts	3 703	234 360	-	4 577	-	242 640	250 117
	913 952	4 392 800	-	556 526	327 950	6 191 228	6 197 986
Charges							
Salaires et avantages sociaux	541 027	-	-	-	-	541 027	586 465
Collectes de fonds	129 103	-	-	16 774	-	145 877	137 830
Frais d'opération	99 828	1 028 452	86 946	111 291	-	1 326 517	1 188 020
Activités	-	-	-	-	-	-	143 127
Intérêts sur la marge de crédit	-	-	-	27 867	-	27 867	-
Intérêts sur la dette à long terme	-	158 209	-	-	-	158 209	200 632
Amortissement de l'actif incorporel	-	547 253	-	-	-	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	8 638	33 614	26 353	-	-	68 605	66 585
	778 596	1 767 528	113 299	155 932	-	2 815 355	2 869 912
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les dons et autres éléments	135 356	2 625 272	(113 299)	400 594	327 950	3 375 873	3 328 074
Dons à l'Hôpital Montfort	-	-	-	(1 500 000)	(52 816)	(1 552 816)	(1 060 377)
Dons à l'Institut du savoir Montfort	(32 000)	(2 102 095)	-	-	-	(2 134 095)	(912 155)
Dons pour la création de fonds de bourses	-	-	(19 000)	-	-	(19 000)	(14 000)
Pertes non réalisées sur les placements	-	(125 886)	-	-	-	(125 886)	(71 803)
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	-	157 266	-	-	-	157 266	183 293
	(32 000)	(2 070 715)	(19 000)	(1 500 000)	(52 816)	(3 674 531)	(1 875 042)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	103 356 \$	554 557 \$	(132 299) \$	(1 099 406) \$	275 134 \$	(298 658) \$	1 453 032 \$

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État de l'évolution des soldes de fonds

Exercice clos le 31 mars 2018

3

	Fonds d'administration	Fonds affectés				2018 Total	2017 Total
		Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés		
SOLDES DE FONDS AU DÉBUT	209 844 \$	13 316 018 \$	- \$	279 372 \$	265 601 \$	14 070 835 \$	12 617 803 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	103 356	554 557	(132 299)	(1 099 406)	275 134	(298 658)	1 453 032
Virements interfonds (note 11)	100 000	(1 052 333)	132 299	820 034	-	-	-
SOLDES DE FONDS À LA FIN	413 200 \$	12 818 242 \$	- \$	- \$	540 735 \$	13 772 177 \$	14 070 835 \$

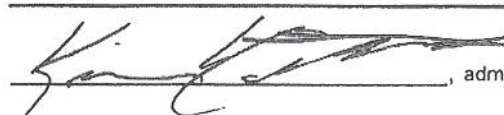
FONDATION HÔPITAL MONTFORT

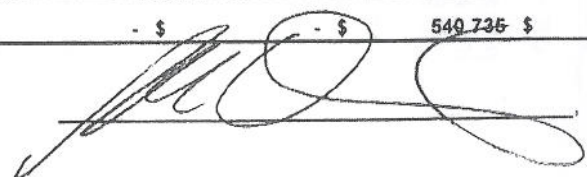
État de la situation financière

31 mars 2018

4

	Fonds affectés					2018 Total	2017 Total
	Fonds d'administration	Gestion du stationnement	Appui à l'Hôpital Montfort	Campagne de financement	Dons désignés		
ACTIF À COURT TERME							
Encaisse	453 435 \$	388 155 \$	- \$	69 611 \$	- \$	911 201 \$	7 982 594 \$
Débiteurs (note 3)	335 819	323 581	-	54 707	65 000	779 107	739 788
Frais payés d'avance	5 746	7 509	-	-	-	13 254	43 388
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 4)	-	1 657 927	-	-	-	1 657 927	567 090
Avances (dus) interfonds, sans intérêt	(297 100)	466 493	(193 810)	(251 318)	275 735	-	-
	497 899	2 843 665	(193 810)	(127 000)	340 735	3 361 489	9 332 860
PLACEMENTS (note 4)	-	8 631 530	-	-	-	8 631 530	4 949 999
POLICES D'ASSURANCE-VIE (note 5)	97 276	-	-	-	-	97 276	66 013
ACTIF INCORPOREL (note 6)	-	4 241 208	-	-	-	4 241 208	4 788 461
IMMOBILISATIONS (note 7)	9 416	129 890	193 810	-	-	333 116	401 721
PROMESSES DE DONNS À RECEVOIR	-	-	-	127 000	200 000	327 000	-
	106 692	13 002 628	193 810	127 000	200 000	13 630 130	10 206 194
	604 591 \$	15 846 293 \$	- \$	- \$	540 735 \$	16 991 619 \$	19 539 054 \$
PASSIF À COURT TERME							
Créditeurs et frais courus (note 9)	191 391 \$	78 456 \$	- \$	- \$	- \$	269 847 \$	1 446 871 \$
Partie courante de la dette à long terme (note 10)	-	958 788	-	-	-	958 788	914 487
	191 391	1 037 244	-	-	-	1 228 635	2 361 358
DETTE À LONG TERME (note 10)	-	1 990 807	-	-	-	1 990 807	3 106 861
	191 391	3 028 051	-	-	-	3 219 442	5 468 219
SOLDES DE FONDSS							
Non affecté	413 200	-	-	-	-	413 200	209 844
Affectations externes	-	12 818 242	-	-	540 735	13 358 977	13 860 991
	413 200	12 818 242	-	-	540 735	13 772 177	14 070 835
	604 591 \$	15 846 293 \$	- \$	- \$	540 735 \$	16 991 619 \$	19 539 054 \$

 , administrateur

 , administrateur

FONDATION HÔPITAL MONTFORT

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2018

5

	2018	2017
EXPLOITATION		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(298 658) \$	1 453 032 \$
Ajustements pour :		
Amortissement de l'actif incorporeal	547 253	547 253
Amortissement des immobilisations	68 605	66 585
Pertes non réalisées sur les placements	125 886	71 803
Gains non réalisés sur le swap de taux d'intérêt	(157 266)	(183 293)
	285 820	1 955 380
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	(39 319)	(286 814)
Frais payés d'avance	30 134	(24 370)
Créditeurs et frais courus	(1 177 024)	1 178 793
	(900 389)	2 822 989
INVESTISSEMENT		
Variation nette de placements	(4 898 254)	2 879 992
Variation nette de la valeur de rachat des polices d'assurance-vie	(31 263)	26 728
Acquisition d'immobilisations	-	(18 614)
Promesses de dons à recevoir	(327 000)	-
	(5 256 517)	2 888 106
FINANCEMENT		
Remboursement de la dette à long terme	(914 487)	(872 233)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	(7 071 393)	4 838 862
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	7 982 594	3 143 732
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	911 201 \$	7 982 594 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation Hôpital Montfort (la Fondation) a été constituée le 25 mars 1986 comme organisme de bienfaisance afin d'encourager et de soutenir financièrement l'Hôpital Montfort et l'Institut du savoir Montfort en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Elle est exempte d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149(1)(f) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

La Fondation applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Comptabilité par fonds

Pour assurer le respect des limites et des restrictions placées sur l'utilisation des ressources disponibles, les comptes de la Fondation sont classés en fonds aux fins d'établissement de rapports, conformément aux activités ou aux objectifs précisés par les donateurs ou selon les directives du conseil d'administration. Aux fins d'établissement de rapports financiers, les soldes de fonds ont été classés entre les fonds suivants :

Fonds d'administration

Le Fonds d'administration comprend les dons sans objets spécifiques, les collectes de fonds générales ainsi que les transactions quotidiennes de la Fondation. Au cours de l'exercice, la Fondation transfère une partie des dons du Fonds d'administration au Fonds affectés.

Fonds affectés

Le Fonds de gestion du stationnement comprend les activités liées à la gestion du stationnement. Une entente a été signée avec l'Hôpital Montfort qui spécifie que les soldes de fonds doivent être conservés par la Fondation jusqu'à l'échéance de l'entente, échéant en 2025. Une partie des soldes de fonds est réservée pour subvenir aux besoins en infrastructure; à l'échéance de l'entente, ce montant sera transféré à l'Hôpital Montfort. La balance des soldes de fonds sera conservée par la Fondation qui pourra l'utiliser dans le cadre de sa mission.

Le Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort comprend des dépenses encourues pour appuyer l'Hôpital dans la réalisation de ses objectifs.

Le Fonds de campagne de financement comprend les activités liées à la campagne de financement majeur pour des projets spécifiques.

Le Fonds de dons désignés comprend les dons dont l'utilisation est réservée par le donateur à des fins particulières.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la Fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

Constataion des produits

La Fondation emploie la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour la comptabilisation des apports. Les dons restreints par les donateurs sont constatés à titre de produits du Fonds à objets spécifiques lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Tous les dons non affectés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports soumis à des restrictions qui n'ont pas de fonds séparés sont constatés à titre de produits du Fonds d'administration lorsque les dépenses correspondantes sont encourues.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits (suite)

Les produits de collecte de fonds sont constatés dans l'exercice au cours duquel la collecte a lieu.

Les produits de stationnement sont constatés lorsque le service est rendu.

Les produits d'intérêts sont constatés dans leurs fonds respectifs lorsqu'ils deviennent exigibles.

Apports de services

Les bénévoles aident la Fondation en contribuant plusieurs heures à la mise en œuvre de ses projets. Étant donné la difficulté d'évaluer le nombre d'heures et la juste valeur des apports de services, ces derniers ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Apports à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé à titre d'actif lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif, qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des placements et des polices d'assurance-vie. La juste valeur des polices d'assurance-vie correspond approximativement à leur valeur de rachat.

Les passifs financiers évalués à la juste valeur se composent de l'emprunt à taux variable et du swap de taux d'intérêt.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. La Fondation détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, elle réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'elle pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Coûts de transaction

La Fondation comptabilise ses coûts de transaction aux résultats de l'exercice où ils sont engagés. Cependant, les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont présentés en ajustement de la valeur comptable de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument en vertu de la méthode linéaire.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Actif incorporel**

L'actif incorporel est comptabilisé au coût. L'amortissement de la licence d'utilisation du stationnement est calculé selon la méthode linéaire sur une période de 20 ans.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon la méthode linéaire et les périodes indiquées ci-dessous :

Équipement lié au stationnement	3 ans à 10 ans
Équipement	3 ans et 10 ans

Réduction de valeur des immobilisations

La Fondation comptabilise en charges une réduction de valeur d'état des résultats lorsqu'une immobilisation n'a plus aucun potentiel de service à long terme. La réduction comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable nette de l'immobilisation sur sa valeur résiduelle.

3. DÉBITEURS

	Fonds d'adminis- tration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	Dons désignés	2018 Total	2017 Total
Hôpital Montfort, sans intérêt	835 \$	61 964 \$	200 \$	- \$	62 999 \$	169 098 \$
Santé Montfort, sans intérêt	-	58 595	-	-	58 595	71 340
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	-	8 450	-	-	8 450	15 841
Taxes à la consommation	6 504	(5 948)	6 007	-	6 563	3 649
Stationnement	-	200 520	-	-	200 520	242 284
Promesses de dons	328 480	-	48 500	65 000	441 980	237 576
	335 819 \$	323 581 \$	54 707 \$	65 000 \$	779 107 \$	739 788 \$

4. PLACEMENTS

	Coût	2018	2017
Institutions financières			
Dépôts à terme	2 080 374 \$	2 106 516 \$	922 951 \$
Obligations	4 715 856	4 668 442	916 023
Autres	-	-	834 780
Fédéral, provincial, municipal			
Obligations	3 314 112	3 297 072	2 347 606
Autres	219 309	217 427	495 729
	10 329 651	10 289 457	5 517 089
Placements réalisables au cours du prochain exercice	1 651 327	1 657 927	567 090
	8 678 324 \$	8 631 530 \$	4 949 999 \$

5. POLICES D'ASSURANCE-VIE

Le montant de 97 276 \$ représente la valeur de rachat des polices d'assurance-vie dont la Fondation est bénéficiaire. La valeur réalisable au moment du décès des donateurs totalise 1 310 000 \$.

6. ACTIF INCORPOREL

	Coût	Amortissement cumulé	2018	2017
Licence d'utilisation du stationnement	10 945 055 \$	6 703 847 \$	4 241 208 \$	4 788 461 \$

7. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	2018	2017
Fonds d'administration				
Équipement	73 716 \$	64 300 \$	9 416 \$	18 055 \$
Gestion du stationnement				
Équipement lié au stationnement	261 068 \$	131 178 \$	129 890 \$	163 503 \$
Appui à l'Hôpital Montfort				
Équipement	263 525 \$	69 715 \$	193 810 \$	220 163 \$
			333 116 \$	401 721 \$

8. EMPRUNT BANCAIRE

La Fondation dispose d'une marge de crédit autorisée de 1 400 000 \$ renouvelable annuellement, au taux préférentiel moins 0,5 %. Cette marge de crédit est entièrement garantie par une sécurité mobilière et une hypothèque mobilière de premier rang au montant de 1 400 000 \$ sur des sommes investies par la Fondation à l'institution financière. Au 31 mars 2018 et 2017, la marge de crédit est inutilisée.

9. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	Fonds d'adminis- tration	Gestion du stationnement	Campagne de financement	2018 Total	2017 Total
Hôpital Montfort, sans intérêt	87 248 \$	7 199 \$	-	94 447 \$	1 148 503 \$
Institut du savoir Montfort, sans intérêt	7 500	-	-	7 500	6 000
Frais courus	59 074	9 656	-	68 730	153 529
Fournisseurs	37 505	61 601	64	99 170	138 839
	191 327 \$	78 456 \$	64 \$	269 847 \$	1 446 871 \$

10. DETTE À LONG TERME

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Licence d'utilisation du stationnement		
Emprunt à taux variable converti en un prêt à taux fixe de 4,74 % par swap, remboursable par versements mensuels de 89 391 \$ en capital et intérêt, échéant en janvier 2021	2 838 819 \$	3 753 306 \$
Valeur négative du swap de taux d'intérêt	110 776	268 042
	2 949 595	4 021 348
Partie courante de la dette à long terme	958 788	914 487
	1 990 807 \$	3 106 861 \$

Les versements en capital exigibles au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

2019	958 788	\$
2020	1 005 235	\$
2021	874 796	\$

11. VIREMENTS INTERFONDS

Un montant de 100 000 \$ (2017 : 100 000 \$) a été transféré du Fonds de gestion du stationnement au Fonds d'administration pour financer la gestion du stationnement faite par le personnel de la Fondation. De plus, un montant de 132 299 \$ (2017 : 221 990 \$) a été transféré au Fonds d'appui à l'Hôpital Montfort pour financer les dépenses encourues au nom de l'Hôpital au cours de l'exercice. Finalement, un montant de 820 034 \$ (2017 : Nil \$) a été transféré au Fonds de Campagne de financement pour financer l'engagement pris par la Fondation auprès de l'Hôpital Montfort afin que ce dernier puisse faire l'acquisition d'un tomodensitomètre avec module cardiaque spécialisé.

12. INSTRUMENTS FINANCIERS*Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe et à taux d'intérêt variable. Les instruments à taux d'intérêt fixes assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur et ceux à taux d'intérêt variables à un risque de flux de trésorerie. La Fondation n'utilise pas d'instruments financiers dérivés pour neutraliser les incidences de ce risque.

La Fondation utilise une marge de crédit et assume un prêt comportant des taux d'intérêt variables. Conséquemment, elle encourt un risque de taux d'intérêt en fonction de la fluctuation du taux d'intérêt préférentiel. Cependant, une variation de 1 % du taux préférentiel n'aurait pas une incidence significative sur les résultats et la situation financière de la Fondation.

Le swap de taux d'intérêt a une valeur nominale équivalente à la dette à long terme, vient à échéance le 4 janvier 2021 et fixe le taux d'intérêt payé par la Fondation à 4,74 %.

Les placements, qui incluent les intérêts courus y afférent, offrent un taux d'intérêt selon le marché au moment de leur acquisition. Les placements portent intérêt à des taux variant entre 1,7 % et 4,95 % (2017 : 1,4 % et 8,57 %) échéant à différentes dates jusqu'en 2026.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. La Fondation n'est exposée à aucun risque important à l'égard d'un client particulier ou d'une quelconque contrepartie.

13. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**Stationnement**

La Fondation a une entente avec Santé Montfort, une entité apparentée à l'Hôpital Montfort, pour la gestion du stationnement de l'Hôpital Montfort. Le tableau qui suit présente un sommaire des opérations conclues avec cet apparenté au cours de l'exercice :

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Produits reçus de Santé Montfort	256 410 \$	346 590 \$
Recouvrement des frais d'opération liés au stationnement reçus de Santé Montfort ^(a)	85 055	75 909
Total ^(b)	<u>341 465 \$</u>	<u>422 499 \$</u>

(a) Étant donné que la Fondation agit à titre d'intermédiaire, ces opérations ne sont pas comptabilisées dans les états financiers de la Fondation.

(b) Les opérations entre apparentés présentées dans les états financiers de Santé Montfort sont de 311 648 \$ représentant un écart de 29 498 \$ qui s'explique par le traitement des taxes à la consommation qui diffère entre les deux entités.

Salaires et avantages sociaux

Les salaires des employés de la Fondation sont payés par l'entremise du système de paie de l'Hôpital Montfort. La Fondation rembourse les sommes périodiquement. La Fondation participe, par le biais de l'Hôpital, au Régime de pension des hôpitaux de l'Ontario (RPHO), un régime de retraite interentreprises à prestations définies. Tous les employés à temps complet qui ont atteint six mois de service continu doivent obligatoirement adhérer au RPHO. Ce régime est aussi offert sur une base volontaire aux employés à temps partiel. Le coût des contributions au régime de retraite imputé aux charges de la Fondation pour l'exercice clos le 31 mars 2018 s'élève à 39 424 \$. (2017 : 42 536 \$). Compte tenu que l'information requise pour présenter l'information relative au régime n'est pas disponible, ce dernier est traité comme un régime à cotisations définies.

Dons

La Fondation a fait des dons totalisant 1 552 816 \$ à l'Hôpital Montfort au cours de l'exercice (2017 : 1 060 377 \$). La Fondation a également fait des dons totalisant 2 134 095 \$ à l'Institut du savoir Montfort (2017 : 912 155 \$).

Ces opérations ont lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

14. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

La Fondation s'est engagée à verser, en vertu de diverses ententes échéant d'ici mars 2020, un montant total de 768 525 \$ pour des contrats de service et la location d'un terrain pour stationnement.

Les versements pour les deux prochains exercices sont les suivants :

2019	622 685 \$
2020	145 840 \$